

25 février 1974



CENTRE D'ÉTUDES ET
DE RECHERCHES SUR
LES QUALIFICATIONS

ARCHIVES

NOTE D'INFORMATION n° 19

LES ACTIVITÉS DU CEREQ EN 1974

Le programme d'activité du CEREQ pour l'année 1974 (1) se présente comme un programme de transition.

Cette note d'information (2) a pour objet de montrer la logique de ce programme, son orientation et sa progression. En effet les études nouvelles qu'il comporte amorcent une deuxième génération qui, à la lumière de l'expérience acquise, se distingue des précédentes par une plus grande spécificité dans les objectifs ainsi que par des méthodes d'investigation et des dispositifs de collecte d'information plus spécialisés et diversifiés.

La mise en place progressive, au cours de l'année 1974, de ce nouvel ensemble de recherches et les réflexions qu'il suscitera permettront l'élaboration d'un deuxième programme d'activité à moyen terme pour la période 1975-1980.

Son orientation générale, conformément à la mission originale du CEREQ conduira également à renforcer les liens entre le Centre et les diverses instances publiques et professionnelles concourant à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations initiales et continues.

En outre, parmi les activités du Centre, il convient désormais de mentionner à côté de la réalisation des études proprement dites, la place importante réservée à la fourniture de prestations de services, à des organismes ou instances administratives extérieurs, sous forme de collecte et de traitement d'informations déjà existantes en vue de rendre celles-ci plus proches des besoins de leurs utilisateurs.

(1) Voir note d'information n° 11 de janvier 1973 « Les activités du CEREQ en 1973 ».

(2) On trouvera en annexe le rappel des notes d'information déjà publiées (qui définissent les études inscrites au programme) ainsi que celles à paraître en 1974 (p. 12).

I. — LE PROGRAMME D'ÉTUDE

I. — LA SPÉCIALISATION DES DISPOSITIFS DE RECHERCHE ET D'OBSERVATION

Le programme d'activité 1974 se caractérise par une nouvelle articulation des études, un resserrement des liens qui unissent le CEREQ et ses interlocuteurs des instances publiques et professionnelles se traduisant notamment par un certain nombre de prestations de services extérieures...

... il amorce une spécialisation plus nette entre les différents types d'études...

La distinction amorcée entre les différents types d'études menées au CEREQ est accentuée (3).

A. — Les études méthodologiques ou expérimentales.

... « expérimentales » pour élaborer des hypothèses nouvelles...

Le plus souvent ces études s'appuient sur un nombre limité d'observations et utilisent des méthodes d'investigation propres aux études de cas. Pour l'essentiel, elles sont réalisées par les équipes du CEREQ, ou par des centres de recherches associés, avec lesquels collaborent un nombre limité de personnes des services extérieurs des ministères du Travail et de l'Éducation nationale. Leur but est d'élaborer des hypothèses explicatives, d'en valider le fondement théorique, de proposer des instruments d'observation et de mettre en place des dispositifs d'étude adaptés en vue d'en assurer la généralisation.

B. — Les études descriptives ou dont le but est de valider des hypothèses déjà formulées.

... « descriptives » pour valider ces hypothèses...

Ces études utilisent des documents ou des dispositifs élaborés à la suite des études précédentes. Elles supposent la collecte d'un nombre élevé d'observations et s'appuient sur des échantillons représentatifs, autant que possible régionalisés. Mobilisant, pour l'essentiel, les réseaux extérieurs du Centre elles utilisent des procédures de traitement souvent décentralisées. Leur but est de fournir des informations statistiquement valides.

C. — Les dispositifs permanents d'observation.

... tendant à la mise en place de dispositifs permanents d'observation pour créer des informations nouvelles.

Ils correspondent à l'objectif ultime de certaines études menées par le CEREQ. Utilisant des méthodes et des dispositifs bien mis au point, ils doivent être réalisés dans différents domaines d'application par les appareils publics ou professionnels les plus aptes à mobiliser les moyens nécessaires et à maintenir leur réalisation. A la limite, le rôle du CEREQ peut se borner à une aide lors de leur mise en place.

A l'inverse, lorsque les circonstances l'exigent, le Centre peut être conduit à prendre directement en charge la création d'un dispositif entièrement nouveau, comme il en va notamment dans le cas du « Répertoire français des emplois ».

(3) Dans les tableaux qui suivent et qui visent à exposer les conditions de réalisation en 1974 de ces trois types d'études, les abréviations suivantes ont été retenues :

- études méthodologiques ou expérimentales : met ou exp ;
- études descriptives : des ;
- études destinées à valider des hypothèses déjà formulées : dev ;
- dispositif permanent d'observation : per.

Ce programme se développe selon les axes définis pour le programme à moyen terme 1971-1975 :

- recherche de facteurs explicatifs des qualifications,
- étude des conditions d'accès à l'emploi,
- analyse des qualifications,
- mise au point d'instruments utiles aux prévisions.

Comme les précédents, le programme d'étude 1974 se développe selon les quatre grands axes définis pour le programme à moyen terme 1971-1975 :

- A. — recherche des facteurs explicatifs de l'évolution des qualifications,
- B. — étude des conditions d'accès à l'emploi à la sortie de l'appareil de formation,
- C. — analyse des qualifications en termes utiles au formateur,
- D. — mise au point d'instruments utiles aux prévisions,

auxquels il convient d'ajouter la constitution du « Répertoire français des emplois ».

Pour chacun de ces axes on distinguera les études nouvelles lancées en 1974 des études déjà programmées en précisant :

- la nature de l'étude (expérimentale, descriptive, ou amorçant un dispositif permanent) et le nombre d'observations réalisées ;
- le stade de réalisation de l'étude à la fin de l'année 1974 ;
- les moyens mobilisés pour sa réalisation (CEREQ ; réseau Education nationale, Travail ; organismes extérieurs) ;
- les méthodes d'enquête (directe, postale) ;
- les régions concernées.

Cette présentation devrait permettre de mieux apprécier le contenu et les apports de ce programme et ultérieurement de mieux en suivre l'évolution.

A. — Recherche des facteurs explicatifs de l'évolution de la qualification.

Les recherches des facteurs explicatifs de l'évolution des qualifications concernent, à titre principal, les études sectorielles appelées « études de branches » ainsi que les études dites « transversales ». Ces dernières portent sur des activités individuelles qui se retrouvent dans de nombreux secteurs.

a) Pour les « études sectorielles », l'année 1974 verra la publication des résultats des enquêtes conduites dans les secteurs de la chimie et de la mécanique (4). Les études nouvelles auront un caractère essentiellement expérimental. Elles réaliseront un meilleur équilibre entre les analyses menées dans des secteurs industriels et celles intéressant les secteurs tertiaires moins bien connus.

Pour ce type d'études, les moyens les plus importants seront consacrés d'une part à la mise en route d'une investigation sur le secteur du bâtiment (gros œuvre et fluides) et d'autre part à la réalisation d'une deuxième phase de l'étude concernant le secteur de la chimie.

Les recherches portant sur les facteurs explicatifs de l'évolution de la qualification comprennent...

... d'une part des études « sectorielles » qui, à partir de 1974, devraient réaliser un meilleur équilibre entre les activités industrielles et les activités tertiaires :

(4) Voir note d'information n° 5, 25 avril 1972.

... deuxième phase de l'enquête menée dans le secteur de la chimie...

S'appuyant sur un échantillon plus large d'établissements, la deuxième phase de l'étude sectorielle « chimie » se propose de rechercher une validation statistique des phénomènes repérés précédemment, ainsi que de nouveaux facteurs explicatifs ne pouvant être saisis par les méthodes utilisées dans la première phase d'enquête. Cette enquête mettra en place les éléments d'un premier dispositif permanent de détection de l'évolution sectorielle des emplois.

... Investigations conduites sur les professions du bâtiment...

L'étude sur l'évolution des tâches dans le bâtiment a pour objectif d'expérimenter une démarche qui, en association étroite avec les organisations professionnelles et le ministère de l'Équipement, permettrait d'asseoir dès l'origine un dispositif permanent d'observation, et de cerner avec une plus grande économie de moyens les zones de changement, leur nature et les facteurs qui en seraient les causes. Une deuxième phase de généralisation interviendra ultérieurement.

Sur le même modèle le CEREQ engage une recherche en apportant son concours technique à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture qui, depuis la préparation du VI^e Plan, avait exprimé le souhait de voir aborder la détermination des besoins de formation dans l'agriculture selon une démarche similaire à celle utilisée par les autres secteurs. Compte tenu de ses particularités d'exécution cette étude ne figure pas, pour 1974, dans le tableau I.

Enfin, les investigations conduites dans les secteurs de la santé et du tourisme constituent un élargissement limité du champ couvert par le programme d'activité 1973.

... de la santé, du tourisme, de la distribution...

A la fin de l'année 1974 démarrera la phase préparatoire à une étude sur le secteur de la « distribution », secteur qui occupe une place importante parmi les activités tertiaires.

... d'autre part des études « transversales » concernant essentiellement les activités tertiaires (gestion, etc.).

b) Les études « transversales » ont pour la plupart un caractère méthodologique. Leur but est de mettre au point des méthodes explicatives des modalités de division du travail notamment dans les secteurs tertiaires des entreprises industrielles et, en particulier, de dégager en 1974 une démarche pour évaluer les besoins en formation aux techniques de gestion, pour les ingénieurs, les cadres et les techniciens. Cette approche implique un éclatement des nomenclatures existantes, les activités de gestion se retrouvant dans des activités professionnelles très variées.

TABLEAU I. — RECHERCHE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE LA QUALIFICATION

Études	Nature de l'étude et nombre d'établissements étudiés	Situation en fin d'année 1974	Méthode d'enquête	Moyens mis en œuvre			Régions concernées
				CEREQ	Réseau	Organismes extérieurs	
Sectorielles							
<i>Anciennes :</i>							
— chimie	Exp. 160	Publiée	Directe	×	—	—	Nord, Rhône-Alpes, Région parisienne, Provence - Côte d'Azur.
— mécanique	Exp. 180	Publiée	Directe	×	—	—	Nord, Rhône-Alpes, Provence, Pays de Loire, Lorraine, Région parisienne,
<i>Nouvelles :</i>							
— chimie	Dev. 600	Enquête	Postale	×	ERE	—	France entière.
— bâtiment	Exp. 75	Exploitation	Directe	×	ERE	Ministère de l'Équipement	Nord, Région parisienne, Provence, Aquitaine, Bretagne.
— distribution	Exp. nd.	Préparation	—	×	—	—	—
— santé	Exp. 5	Exploitation	Directe	—	—	IREP Grenoble	(Sans objet).
— tourisme	Exp. nd.	Enquête	Directe	—	—	nd.	nd.
Transversales							
<i>Anciennes :</i>							
— informatique	Dev. 3000	Publiée	Postale	×	—	—	France entière.
<i>Nouvelles :</i>							
— gestion	Exp. 5	Exploitation	Directe	×	—	—	(Sans objet).
— fonctions tertiaires.	Exp. nd.	Publiée	Directe	—	—	IEE Toulouse	(Sans objet).

Abréviations utilisées dans les tableaux

- Nature de l'étude : exp., des., dev., etc..., cf. note (3) page 2.
- nd : non déterminé.
- réseau :
- 1° instances du ministère de l'Éducation nationale :
 - SCAIO : services académiques d'information et d'orientation ;
 - délégations régionales ONISEP ;
 - rectorats ;
 - établissements universitaires et scolaires ;

2° services extérieurs du ministère du Travail :

- ERE : échelons régionaux de l'emploi.
- ANPE (agence nationale pour l'emploi) et AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes) ont été indiquées dans la colonne « organismes extérieurs » ;
- IEE Toulouse : Institut d'étude de l'emploi ;
- IREP Grenoble : Institut de recherche économique et de planification ;
- CNRS bien que relevant du ministère de l'Éducation nationale figure dans la rubrique « organismes extérieurs » ;
- ANDES : association nationale des docteurs ès sciences.

B. — Etude des conditions d'accès à l'emploi à la sortie de l'appareil de formation (5).

Les études déjà programmées sur les modalités d'accès à l'emploi à la sortie de l'appareil de formation...

Parmi les études anciennes inscrites au programme, l'année 1974 verra, pour l'essentiel, l'achèvement des enquêtes portant sur :

... concernant les étudiants des universités...

— les étudiants sortis de l'Université en 1970 ;

— les diplômés des Instituts universitaires de technologie en 1972 ;

... des IUT...

— les élèves issus des sections préparatoires au B.E.P. (également en 1972).

... les anciens élèves des sections préparatoires au BEP...

L'étude auprès des étudiants des universités fait suite à « l'enquête pilote » menée en 1973 dans sept d'entre elles. Elle s'appuie sur un échantillon national d'individus, représentatif de l'ensemble des étudiants en lettres et sciences humaines, droit, sciences économiques et sciences, sortis également en 1970.

... seront complétées par :

Parmi les études nouvelles, seule l'étude sur le devenir de jeunes qui n'ont pas été reçus au baccalauréat de l'enseignement général en 1971 utilise un dispositif identique à celui précédemment mis en place pour les enquêtes intéressant les techniciens ou les élèves sortis des IUT en 1971. Elle est en effet entièrement réalisée avec les moyens propres du CEREQ et elle porte sur l'ensemble des candidats concernés.

... une étude sur les jeunes gens qui ont échoué au baccalauréat,...

Les études visant à interroger des anciens élèves d'IUT six mois après leur sortie, et celle qui concerne les élèves issus de l'ensemble des enseignements technologiques de l'académie de Besançon, amorceront la mise en place d'un premier dispositif permanent d'observation des élèves sortant de l'appareil public de formation initiale.

... l'interrogation de l'ensemble des élèves issus des différentes sections d'enseignement technologique de l'académie de Besançon...

Ce dispositif pour être efficace doit assurer une couverture complète et fournir rapidement les informations descriptives attendues. C'est pourquoi, il doit être décentralisé, tant dans sa collecte, que dans l'exploitation d'une partie des résultats (informations régionalisées) et, donc pris en charge par l'appareil de formation lui-même, le CEREQ intervenant comme conseiller lors de sa conception et pour l'exploitation des résultats intéressant l'ensemble du pays.

Un dispositif permanent ainsi construit devrait apporter l'information descriptive de base qui fait actuellement défaut, cependant que le CEREQ concentrera ses moyens sur des études analytiques plus approfondies s'appuyant sur des échantillons significatifs.

... un début d'étude analytique visant à comparer les emplois obtenus par des anciens stagiaires FPA et des titulaires d'un CAP dans des spécialités identiques.

Les comparaisons entre anciens stagiaires des Centres FPA et anciens élèves des classes préparatoires au CAP marquent le passage vers ces études plus analytiques. Elles se proposent de comparer les emplois obtenus par ces deux populations issues de formations de types différents mais de même niveau, dans la même spécialité.

Ainsi apparaissent des études qui permettront d'apprécier les concurrences entre les formations et, à terme, leurs performances respectives du point de vue de l'activité professionnelle. Cette appréciation des résultats professionnels d'un appareil de formation demande l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs regroupés en tableau de bord. Dès cette année, le département des « Formations et Carrières » s'attachera à mettre au point de tels indicateurs.

(5) Voir note d'information n° 16 - 15 juillet 1973.

TABLEAU II. — ACCES A L'EMPLOI

Etudes	Nature de l'étude et nombre d'observations	Situation de l'étude en fin d'année 1974	Méthode d'enquête	Moyens mis en œuvre			Régions concernées
				CEREQ	Réseau	Organismes extérieurs	
Anciennes : Université	Dev. 9200	Publiée	Postale + directe pour certains non- répondants	×	Universités		France entière
IUT - Promotion 1972	Ex. 6000	Publiée	Postale	×	IUT		France entière
BEP	Dev. 6500	Publiée	Postale + directe auprès de certains non- répondants	×	— SCAIO — délégations rég. ONISEP — Etablissements		Région Parisienne Nord - Rhône-Alpes Centre - Bourgogne Pays de la Loire Bretagne
Docteurs ès Sciences.	Dev.	Publiée	Postale + directe auprès de certains non- répondants	×	Université	CNRS - ANDES	France entière
Nouvelles : Promotion 1973	Per.	Exploitation	Postale	×	IUT		France entière
Recalés au Bac enseignement général	Dev.	Exploitation	Postale + directe auprès de certains non- répondants	×	— Rectorats — Etablissements		France entière
CAP - FPA	Exp. 1800	Exploitation	Directe	×	— Délégation rég. ONISEP — SCAIO	AFPA	Nord-Haute Norman- die Région Parisienne
Enseignement technique	Exp.	Exploitation	Postale	×	SCAIO		Académie de Besan- çon

C. — L'analyse des qualifications.

Les premières applications expérimentales de la méthode d'analyse des qualifications concerneront, en 1974, les emplois de secrétariat et les postes de techniciens dans des ensembles automatisés et asservis.

La recherche d'une méthode d'analyse des qualifications qui se poursuit au CEREQ est suffisamment avancée pour permettre dès 1974 des applications expérimentales élargies (6). Celles-ci concerneront, en priorité, d'une part les emplois des techniciens dans des ensembles automatisés et asservis et d'autre part, des emplois de secrétariat. Ces deux applications qui se dérouleront en collaboration avec les formateurs de l'AFPA devront contribuer non seulement à déterminer des objectifs et des méthodes pédagogiques ainsi que des contenus de programme, mais également à valider la méthode et à en poursuivre la mise au point pour des applications ultérieures.

Parallèlement, les expériences de restructuration de tâches sont suivies par une équipe de recherche du CNAM qui en étudie les effets sur la qualification des OS, au travers des expériences menées à ce jour en France et à l'étranger.

TABLEAU III. — ANALYSE DES QUALIFICATIONS

Etudes	Nature de l'étude et nombre d'observations	Situation en fin d'année 1974	Méthode d'enquête	Moyens mis en œuvre			Régions concernées
				CEREQ	Réseau	Organismes extérieurs	
Anciennes :							
— Mise au point d'instrument d'analyse ..	Exp.	exploitation	Directe	×	—	—	Sans objet
Nouvelles :							
— Application de l'instrument d'analyse des qualifications :	Dev.						
• automatisme ...	Exp.	exploitation	Directe	×	—	AFPA	Sans objet
• secrétariat	Exp.	exploitation	Directe	×	—	AFPA	Sans objet
— Restructurations des tâches	Exp.	exploitation	Directe	—	—	CNAM	Sans objet

D. — Contribution à l'amélioration des instruments de prévision.

A partir de l'ensemble des études entreprises par le Centre, des contributions plus spécifiques seront apportées à l'amélioration des instruments de prévision faisant une large place aux prévisions régionales à court terme...

La grande diversité des prévisions par leurs espaces, leurs formes ou les agents qu'elles concernent, demande des recherches très variées. Les études du CEREQ porteront essentiellement sur l'amélioration des modalités d'expression du « facteur travail » grâce à une meilleure connaissance du contenu des emplois et à une meilleure traduction de ce contenu en des termes adaptés aux besoins de la formation et du placement. En raison des contributions apportées par l'ensemble des études aux recherches intéressant les prévisions à moyen terme, nationales ou sectorielles, un accent particulier sera mis sur les prévisions régionales à court terme.

(6) Voir note d'information n° 15 - 30 juin 1973.

a) *L'amélioration des connaissances théoriques.*

Trois recherches sont poursuivies dans ce domaine :

...avec une amélioration des connaissances théoriques sur :

- la première est la suite d'une étude commencée en 1973 sur les établissements et les entreprises de la mécanique. Elle essaie de mettre au point des méthodes de comparaison des structures d'emplois en vue d'élaborer une typologie des modalités de division du travail à l'intérieur des unités productives et des entreprises. Partant des emplois elle adopte la démarche inverse de celle utilisée pour les « études de branche » : elle cherche à déterminer dans quelle mesure les types structurels repérés par l'analyse statistique des données, présenteraient des caractéristiques économiques voisines.

...les ensembles structurels types...

La réalisation de cette étude exige la création d'une banque de données associant des informations sur les caractéristiques économiques et les emplois issues de documents administratifs selon des séries chronologiques par entreprises ;

...et les phénomènes de mobilité ;...

- les deux autres recherches ont pour but de mieux cerner les phénomènes de passage entre emplois à partir d'une part de l'étude des politiques d'embauche et de promotion des entreprises, d'autre part de l'étude des fréquences de passage entre emplois en fonction des caractéristiques individuelles (et en particulier de la formation) en procédant à des exploitations complémentaires de l'enquête « Formation-Qualification professionnelle » réalisée par l'INSEE en 1970.

b) *Recherche d'instruments adaptés aux décisions régionales.*

...avec un accent particulier mis sur les instruments adaptés aux décisions régionales...

La prise de conscience récente de la spécificité des décisions régionales en matière de formation conduit à rechercher des instruments mieux adaptés aux problèmes à traiter ; il s'agit pour une grande part d'ajustements rapides et difficilement prévisibles à moyen terme, liés à la très grande mobilité des situations dans un espace limité, largement tributaires du contexte national. C'est pourquoi deux études nouvelles sont entreprises dans la région Midi-Pyrénées.

...en matière de formation...

L'une en collaboration avec les autorités régionales, en vue de mettre au point des instruments nécessaires pour orienter la politique régionale de formation, l'autre menée en collaboration avec l'Agence nationale pour l'emploi et l'Echelon régional de l'emploi afin de dégager une meilleure façon de décrire et de qualifier les offres et les demandes d'emplois, en vue de faciliter leur rapprochement.

...ou de rapprochement des offres et demandes d'emplois...

...en accord avec les autorités régionales concernées.

TABLEAU IV. — AMELIORATION DES INSTRUMENTS DE PREVISION

Etudes	Nature de l'étude	Situation en fin d'année 1974	Moyens mis en œuvre			Régions concernées
			CEREQ	Réseau	Organismes extérieurs	
Anciennes : — Rapprochement de structures d'emploi mécanique	Exp.	Exploitation	×	—	—	France entière
Nouvelles : — Mesure des mobilités inter et intra-entreprise	Exp.	publiée	—	ERE	—	Marseille
— Relations formation-emploi	Exp.	Exploitation	×	—	—	—
— Qualification du marché du travail	Exp.	publiée	—	ERE	IEE ANPE	Midi-Pyrénées
— Aide à la décision : formation régionale.	Exp.	publiée	—	Rectorat ERE	IEE	Midi-Pyrénées
— Répertoire	Dev.	Exploitation	×	Educ. nat.	ANPE	France entière

E. — La constitution du « Répertoire français des emplois ».

Une part importante des moyens du CEREQ sera consacrée en 1974 à la mise en place du « Répertoire français des emplois » (R.F.E.).

Une source d'information systématique sur le contenu des emplois.

La réalisation de ce répertoire s'étendra sur plusieurs années. Elle intéressera les ministères de l'Education nationale, du Travail, de l'emploi et de la population, la Direction générale de l'INSEE et sera menée en étroite collaboration avec l'Université et l'Agence nationale pour l'emploi.

Le « Répertoire » assure la mise en place d'un dispositif permanent d'observation du contenu des emplois qui fournira une information précise sur les situations de travail en France et permettra d'élaborer des systèmes de classement de ces emplois selon des modalités très diverses adaptées aux besoins des utilisateurs : services d'information et d'orientation, services de placement, formateurs. Une présentation complète du R.F.E. a fait l'objet de la précédente note d'information (n° 18).

Au cours de l'année 1974 les investigations qui seront conduites concerneront : les métiers de la banque, des institutions financières et des assurances ; les techniciens de l'électricité et de l'électronique ; les ouvriers qualifiés de l'électricité, de l'électronique, de l'électro-mécanique et de la radioélectricité ; les agents de maîtrise des métaux et de l'électricité ; les dessinateurs de l'électricité et de l'électronique.

II. — LES PRESTATIONS DE SERVICE

Une part également importante des moyens du CEREQ, environ l'équivalent du quart du temps de son personnel scientifique et technique, sera mobilisé en 1974 pour fournir des « prestations de service » en mettant à la disposition de ses utilisateurs la compétence technique de ses équipes et les informations spécialisées qu'il collecte.

Les prestations de service mobilisent une part importante des moyens du CEREQ...

1. UNE PARTICIPATION AUX CONSEILS DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Le CEREQ entretient des relations avec les instances interministérielles, et les comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi.

... sous forme de participation aux travaux des commissions professionnelles consultatives,...

Il participe aux travaux des commissions professionnelles consultatives situées, pour les enseignements technologiques aussi bien auprès du ministère de l'Education nationale que des ministères du Travail et de l'Agriculture.

... et de la commission technique d'homologation des formations technologiques ;...

Il apporte également son concours aux travaux de la Commission technique d'homologation, instituée par décret n° 72-279 du 12 avril 1972, qui a pour objectif de classer les formations technologiques, non dispensées par l'Education nationale, dans la typologie des formations en 47 groupes et 7 niveaux utilisée dans les travaux interministériels et la préparation du Plan. Le travail de cette commission revêt une importance accrue, à l'heure où une modification du code du travail indique qu'il sera fait référence aux titres et diplômes homologués pour l'établissement des conventions collectives.

2. LA DIFFUSION DE STATISTIQUES PROFESSIONNELLES ET EDUCATIVES

Le « Bureau des statistiques professionnelles », créé pour rassembler une documentation statistique sur les professions et les enseignements, consacrera une part importante de ses activités à la préparation du VII^e Plan. Outre l'élaboration de bilans des flux de sortie en 1972 et 1973 des appareils

... avec les activités du bureau des statistiques professionnelles particulièrement orientées vers la préparation du VII^e Plan, ...

de formations initiales, continues et d'apprentissage il procédera à un répertoire des enquêtes statistiques sur l'emploi et les formations, à leur analyse critique et, dans la mesure du possible, à une régionalisation des informations correspondantes.

... et l'exploitation des déclarations imposées aux employeurs par les lois de juillet 1971 relatives à la formation continue ;...

Le « Bureau des statistiques professionnelles » constitue d'autre part le support technique et administratif donné par le Secrétariat général de la Formation Professionnelle à l'exploitation des déclarations imposées aux employeurs par les lois du 16 juillet 1971 relatives au développement de la formation continue.

3. LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Pour ses propres recherches le CEREQ entretient des relations régulières avec d'autres centres d'études français et étrangers, et dépouille largement des études, ouvrages et articles qui seront répertoriés, analysés et traduits. Un grand nombre de ces documents figure au « Centre documentaire » où ils peuvent être consultés par toutes les personnes intéressées.

... la diffusion des connaissances scientifiques...

Pour les porter à la connaissance de l'ensemble des utilisateurs du CEREQ, le « Centre documentaire » collabore avec le CNRS, à la demande du ministère du Travail, à l'animation d'un réseau documentaire national automatisé. A cet effet il procède en liaison avec les centres de recherches universitaires avec lesquels il est normalement en rapport étroit, à l'échange d'analyses critiques portant sur les études et articles qui présentent un intérêt scientifique marqué dans son domaine d'activité.

4. LA DOCUMENTATION SUR LES TECHNIQUES

... et l'élaboration d'une documentation sur les techniques utilisées dans les divers secteurs d'activité.

Depuis la création du Centre, une documentation sur les techniques utilisées dans les secteurs d'activités industrielles et les services ainsi que sur leur évolution, a été mise en place à partir du dépouillement de revues techniques et complétée plus systématiquement lors des études sectorielles inscrites au programme d'activité (7).

Des informations descriptives continueront à être publiées en 1974. Associées aux fiches élaborées par la Direction de la prévision du ministère du Développement industriel et scientifique sur les innovations susceptibles de se diffuser le plus rapidement au stade industriel, elles devraient fournir, à terme, un bon panorama d'une dynamique des techniques particulièrement utile aux formateurs.

(7) Voir note d'information n° 7 - 1^{er} juillet 1972.

ANNEXE

LES PUBLICATIONS DU CEREQ

Les publications du CEREQ revêtent des formes différentes suivant leur finalité :

- les « dossiers » mettent à la disposition du public le compte rendu des études et recherches réalisées par le centre ;
- la « bibliothèque du CEREQ » publie des résultats de recherches qui, sans être réalisées par le centre, apportent dans le domaine des qualifications et de la formation professionnelle qui est le sien, une contribution scientifique jugée particulièrement intéressante ;

Ces deux publications sont en vente à la « Documentation Française » (29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07 ;

- les « notes d'information », dont la dix-neuvième est ici publiée, rendent compte sous une forme synthétique de la démarche et des études entreprises par le Centre et sont diffusées directement par ses services ;
- les « documents de travail » correspondent à une étape intermédiaire dans la réalisation d'une étude et, de ce fait, ne font l'objet que d'une diffusion restreinte, ils peuvent être consultés au Centre documentaire du CEREQ, auprès des délégations régionales de l'ONISEP, les Centres de recherche et de documentation pédagogiques, les Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre.

PUBLICATIONS DISPONIBLES

I. — « DOSSIERS »

(En vente à la Documentation Française.)

- N° 1. — « Nomenclatures de métiers, d'emplois et de formation » (20 F).
- N° 2. — « Les tâches et qualifications de l'informatique » (7 F).
- N° 3. — « Les emplois tenus par les jeunes de 17 ans » (25 F).
- N° 4. — « Possibilités d'emploi selon les qualifications acquises dans les formations initiales » (30 F).
- N° 5. — « Accès à la vie professionnelle des élèves ayant suivi une formation technique de niveau IV » (30 F).
- N° 6. — « L'inventaire des moyens privés de formation » (40 F).
- N° 7. — « L'accès à la vie professionnelle des jeunes sortis des IUT » (à paraître).

II. — « BIBLIOTHEQUE DU CEREQ »

(Egalement en vente à la Documentation Française.)

- N° 1. — « Recherches sur les prévisions d'emploi. Dossier de branche - l'industrie pharmaceutique », A. d'IRIBARNE (50 F).
- N° 2. — « Formation et analyse sociologique du travail », M. LESNE et C. de MONTLIBERT (25 F).
- N° 3. — « Enquête sur la formation et le devenir professionnel d'une promotion de jeunes de l'agglomération parisienne », H. BASTIDE, M. CAZENAVE et M. ROSET (20 F).
- N° 4. — « Le travail et la formation des femmes en Europe », F. LANTIER (15 F).
- N° 5. — « L'analyse des qualifications et des classifications d'emplois » (à paraître).

III. — « NOTES D'INFORMATION »

- N° 1. — « Premières orientations méthodologiques des travaux du CEREQ », janvier 1972.
- N° 2. — « Les emplois des jeunes salariés de 17 ans », 15 février 1972.
- N° 3. — « Un dispositif permanent d'observation : la fiche de collecte d'informations sur les consultants des services d'orientation », 29 février 1972.
- N° 4. — « Résultats d'une enquête préparatoire à une étude sur les B.E.P. », 20 mars 1972.
- N° 5. — « La connaissance des qualifications et des facteurs explicatifs de leurs évolutions : « les études de branche » chimie et mécanique », 25 avril 1972.
- N° 6. — « Les besoins en perfectionnement des cadres en cours de carrière », 15 juin 1972.

- N° 7. — « L'évolution des techniques dans... les industries mécaniques : les machines-outils à commande numérique », 1^{er} juillet 1972.
- N° 8. — « L'accès à la vie professionnelle des élèves sortis de l'enseignement technique (B.E.I., B.E.C., B.T., B.S.E.C.) en 1966 », 15 juillet 1972.
- N° 9. — « La pratique de la qualification du travail dans les grandes entreprises françaises », 25 juillet 1972.
- N° 10. — « Insertion professionnelle des anciens étudiants des I.U.T. », 20 août 1972.
- N° 11. — « Les activités du CEREQ en 1973 », 25 janvier 1973.
- N° 12. — « Examen du développement des enseignements technologiques et de la formation continue pendant la première année du VI^e Plan », 15 mars 1973.
- N° 13. — « Lutte pour l'amélioration de l'environnement et besoins en formation », 31 mars 1973.
- N° 14. — « L'accès aux emplois de techniciens dans les secteurs du bâtiment et de la chimie », 20 mai 1973.
- N° 15. — « La qualification des emplois, perspectives de recherche et étude expérimentale », 30 juin 1973.
- N° 16. — « Le passage de la formation à l'emploi, les études du CEREQ sur les formations et carrières », 15 juillet 1973.
- N° 17. — « Examen de l'application du VI^e Plan dans le domaine de la formation professionnelle en 1971 et 1972 », 15 novembre 1973.
- N° 18. — « Le Répertoire français des emplois », 28 décembre 1973.

A paraître en 1974

L'année 1974 verra l'achèvement d'un certain nombre d'études dont il sera rendu compte dans la collection des « notes d'information du CEREQ »* :

- « études de branche » dans les secteurs des industries chimiques et de la mécanique (résumés de synthèse générale),
- étude exploratoire sur le secteur du bâtiment (gros œuvre et fluides) - présentation de l'enquête,
- résultats des enquêtes concernant l'accès à l'emploi :
 - des étudiants des universités,
 - des élèves des IUT,
 - des anciens élèves des sections préparatoires au BEP,
 - des docteurs ès sciences,
- étude sur les fonctions de programmeurs et enquête statistique recensant les matériels et les personnels spécialisés dans le traitement de l'information,
- étude sur les professions du tourisme et de l'hôtellerie,
- enquête concernant les titulaires de la carte de journaliste,
- étude exploratoire sur les établissements de soins,
- analyse des tâches tertiaires dans les entreprises industrielles et des fonctions de fabrication,
- étude de branche sur le secteur de l'ingénierie,
- étude sur les conditions d'accès à l'emploi industriel sur la « façade méditerranéenne ».

* La programmation de la publication des résultats de ces études ne peut être indiquée au moment où nous mettons sous presse.

Librairies-Imprimeries Réunies
7, rue Saint-Benoit, Paris-VI^e
260-24-75 - 260-72-03